

Service civique d'une durée de 6 mois

Accompagnement de projets artistiques et culturels

Le TAP

Le TAP comprend un auditorium de 1020 places, une salle de théâtre de 700 places, 3 studios de répétition et de nombreux espaces de convivialité. En centre-ville, le TAP Castille dispose de 3 écrans de cinéma classés art & essai. Le TAP dispose d'une équipe de 52 permanents.

Scène nationale ouverte à la création contemporaine, la jeunesse et l'international, le TAP organise :

- une saison avec environ 80 spectacles et 300 films ;
- deux festivals à dimension internationale
 - le Poitiers Film Festival qui rassemble autour d'une sélection des meilleurs films d'écoles du monde entier, les jeunes cinéastes, les professionnels de la filière et des invités internationaux ;
 - le Festival A Corps, festival du corps et de ses représentations qui propose spectacles professionnels et amateurs, en partenariat avec l'Université de Poitiers et le Centre d'Animation de Beaulieu ;
 - des temps forts : Rencontres Michel Foucault, Week-End Electro, Ecologie et Transition...

Mission du volontaire

La tutrice du volontaire H/F est coordinatrice de projets artistiques.

Aux côtés de l'équipe des projets artistiques, le volontaire H/F apportera son soutien aux activités suivantes :

- Mise en œuvre du Festival A Corps
- Aide à l'organisation des ateliers, rencontres professionnelles...
- Contribution à l'accueil des artistes, des intervenants, des professionnels
- Accompagnement sur les festivals et les temps forts de la saison artistique

La mission s'intègre aux objectifs statutaires de l'association :

- s'affirmer comme un lieu de production artistique de référence nationale, dans l'un ou l'autre domaine de la culture contemporaine ;
- organiser la diffusion et la confrontation des formes artistiques en privilégiant la création contemporaine ;
- participer dans son aire d'implantation à un développement culturel favorisant de nouveaux comportements à l'égard de la création artistique et une meilleure insertion sociale de celle-ci ;
- nourrir le débat collectif et la vie sociale d'une présence forte de la création artistique en promouvant un lieu d'accueil et de rencontre avec le public ;
- garantir la plus grande liberté de chaque citoyen dans le choix de ses pratiques culturelles.

Période d'accueil du volontaire

Du 30 décembre 2022 au 30 juin 2023
6 mois – 32 h en moyenne/semaine

Indemnisation

- Indemnité de l'Etat : 489,59 € par mois
- Indemnité du TAP : 111,35 € par mois

Dépôt des candidatures

Les candidatures sont à adresser par mail : recrutement@tap-poitiers.com

Date limite de dépôt des candidatures : 18 novembre 2022

Entretiens : à partir du 24 octobre 2022

Informations complémentaires sur www.tap-poitiers.com